

Annexe 1 : « Engagement et attestation sur l'honneur »

Objet : Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « *Projet vélo axe Seine – été 2023* »

Je déclare avoir pris connaissance des modalités de l'appel à manifestation d'intérêt cité en objet et m'y conformer.

À ce titre, j'ai bien noté que :

- Le dossier devra être complété par les éléments de candidature listés à l'article 4 ainsi que par tout document jugé nécessaire et utile, à la demande des offices de tourisme, pour en assurer l'instruction ;
- Le dossier ne sera examiné que si tous les documents et/ou renseignements demandés ont été fournis et sont complets ;
- La conformité du dossier et/ou l'éligibilité du projet ne constituent pas une sélection automatique.
- En cas de force majeure avérée (*ex : épidémie, catastrophe naturelle etc.*), le projet « Axe Seine 2023 » pourra être reporté et/ou annulé.

Je m'engage :

- À communiquer tout document et/ou renseignement jugé nécessaire et utile à l'instruction du dossier de candidature et au suivi de l'évènement ;
- À réaliser le projet tel qu'il est décrit dans le cahier des charges s'il est retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt ;

J'atteste sur l'honneur :

- Que les renseignements fournis dans le dossier sont exacts ;
- Être en situation régulière au regard des obligations légales, administratives, fiscales, sociales, comptables et environnementales ;
- Être titulaire d'une police d'assurance responsabilité civile conclue auprès d'une Compagnie d'assurances notoirement solvable. A ce titre, les services instructeurs pourront demander de fournir l'attestation correspondante.

A

Le

NOM ET QUALITÉ DU SIGNATAIRE HABILITÉ A REPRÉSENTER L'ENTREPRISE

CACHET ET SIGNATURE

--	--